

Le Tampon, le 28 juin 2021



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

DATE : vendredi 25 juin 2021

LIEU : réunion en distanciel – outil ZOOM

HORAIRE : 19 h 00

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Jean-Marc JACQUES, Kim METE, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Laurent PEQUIN, Daniel THURIES, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDUUIL

EXCUSES : Mickaël HA-SUM, Yannick SIGISMEAU

NON EXCUSES : Elodie AH YONNE, Gwendoline DUBOIS, Manandraïbe RASANDISONA

INVITE : Maxime MYKOLOW

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Elle ouvre les débats à 19 h 00

0. Retour sur les points abordés lors du CL du 09/04/2021

Points abordés :

- Avancement de la saison sportive et anticipation des compétitions à réaliser,
- Élection du président de la CRA → Frédéric BERTHIER ... qui risque de nous quitter l'année prochaine
- Élection du président de l'instance de Discipline → Jean-Pierre de ROBERT MONTAL
- Représentation de la LRTT au CROS → Jean-Marc JACQUES a été élu au second tour. La liste initiale menée par Johan GUILLOU, et sur laquelle était positionné notre représentant, a composé avec la liste de M. VILLENDUUIL, arrivé en seconde position. Notre représentant fait partie de la Commission Sport et Santé. Sur les 16 membres du conseil, 9 le sont au titre du Bureau.
- Sorties des sélections Jeunes et Adultes → débat de ce jour
- Dossiers de subvention ANS → à l'ordre du jour
- Échéances financières des clubs → la circulaire administrative a été votée puis transmise aux intéressés
- Règlements sportifs 2021/2022 → à l'ordre du jour

Questions Diverses :

- Achat de matériel de Ligue → dans les QD de ce jour
- Séminaire de Ligue → toujours en suspens
- Conditions de dotation des clubs en matériel de Ligue → transmis aux intéressés
- Achat des trousseaux à pharmacie, des hygiaphones, des tables d'arbitrage → dans les QD de ce jour
- Préparation de la Journée Ping au Féminin → débat de ce jour
- Relation FFTT/Outremer → dans les QD de ce jour
- Dossiers de demandes de subventions Département, Région → à l'instruction
- Carte professionnelle de l'entraîneur
- Convention LRTT/UNSS → aucun retour
- Démissions du Conseil de Ligue → deux places disponibles à pourvoir lors de l'AG ordinaire 2022

1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue 09 avril 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Agrément des nouveaux licenciés, validation des clubs

A ce jour la Ligue compte 424 licenciés (406 licenciés au 9 avril, 364 au 16 janvier). Les licences sont agréées. Pour mémoire, on comptait 466 licenciés à la fin de la saison 2018/2019 et 583 l'année passée.

2/10

Soit une baisse de 28 % sur la saison dernière et 9,1 % par rapport à il y a deux ans.

Nous comptons deux clubs de plus dans nos rangs : le PICP qui a retrouvé vie sous la nouvelle présidence de Didier MALSAN et le LMTT (La Montagne Tennis de Table), sous la présidence de Laurent PEQUIN. Cette dernière affiliation compense la perte du COM (Club Omnisport la Montagne). La LRTT compte donc 13 clubs à l'orée de la saison 2021/2022. Laurent PEQUIN nous présente brièvement les objectifs de ce nouveau club (notamment la formation de jeunes).

3. Bilan sportif de la deuxième phase de la saison 2021/2022

Inutile de s'étendre outre mesure sur la situation. Nous avons dû nous adapter aux circonstances avec la suppression de nombreuses compétitions de la deuxième phase. Des réunions ont été organisées avec les responsables de clubs, plusieurs calendriers ont été proposés et seules deux échéances qui nous semblaient primordiales ont pu se dérouler : le championnat de La Réunion Jeunes (dimanche 13 juin à La Possession) ou vont se dérouler le 3^{ème} tour des Critériums pour la R4 et les R1 et R2 jeunes (3 juillet aux Deux-Canons). Nous avons tenu à organiser les championnats de La Réunion Jeunes puisque la FFTT a programmé les championnats de France le week-end du 29 octobre (Minimes, Juniors) et celui du 5 novembre (Benjamins, cadets).

Les dates butoirs d'inscription sont le 27 septembre et le 4 octobre.

Pour mémoire une nouvelle formule du Championnat par Équipes avait été proposée, sans que l'on puisse la mettre en application.

NB : la FFTT a prévu les championnats de France Jeunes 2020 en mai-juin de cette année (c'est actuellement). Le mode de qualification ne nous a pas permis de participer à cet évènement très élitiste.

4. Cadre de Ligue – Entraîneur et Conseiller Technique de Ligue

Maxime MYKOLOW a été retenu, suite à l'appel à candidature lancé dans la semaine du 3 au 9 mai 2021, après entretien avec les membres du Bureau.

Le subventionnement de son poste, dès qu'il sera obtenu (pas de réponse définitive encore à ce jour) le sera auprès de l'ANS pour les 3 années à venir. La Région Réunion doit nous confirmer sa participation dans le montage financier, ... même si le sujet ne semble plus revenir au premier plan. Maxime sera embauché à l'essai pour une période de 2 mois à partir du 1^{er} juillet 2021 (plus un mois éventuel en plus).

Ses tâches ont été définies. La finalité de son action va consister à développer le tennis de table de manière quantitative et qualitative à travers le territoire. Il aura aussi un rôle sportif important en organisant et encadrant les divers stages de jeunes, d'adultes et en participant aux sorties prévues des sélections.

Il dépendra directement pour sa fonction de Mme la Présidente et de Thomas MONDON, vice-président en charge du Développement du Tennis de Table dans l'île. Des évaluations et bilans réguliers permettront de juger de l'avancement des missions qui lui sont confiées.

Nous avons bien reçu une deuxième candidature, venue de métropole, mais qui est parvenue hors délai.

Mme la Présidente souligne la jungle administrative au milieu de laquelle il faut se débattre pour pouvoir engager un salarié ! Cependant nous allons nous attacher les services du CRIB (entité du CROS Réunion) qui prendra en charge certaines de nos obligations (DPAE - Déclaration Préalable A l'Embauche, élaboration des fiches de paie, etc.).

5. Préparation de la saison sportive 2021/2022

5.1 Nouvelles règlementations sportives

Nous avons intégré les règlementations sportives dans nos propres règlements qui précisent certains points par rapport à ce que l'on rencontre sur le territoire métropolitain.

Nous n'enregistrons pas de grosses modifications pour cette phase 1, si ce n'est :

- Le retour effectif à deux montées/descentes entre chaque division du championnat par Équipes (compensation du gel des montées/descentes à l'issue de la phase 2 de 2020/2021). Les clubs souhaitent que cette décision ne soit pas transitoire (juste pour cette saison sportive) mais qu'elle soit actée pour les années à venir. Le Secrétaire s'inquiète de la difficulté prévisible à composer les divisions des Régionales en respectant les règlementations fédérales.
- Les joueurs absents, mais excusés, d'un tour de Critérium, pourront être réintégrés dans leur division, à condition de la présentation d'un certificat

médical (ou autre comme attestation employeur, ...). Nous ferons tout pour étudier au plus près les arguments exposés par les absents.

La FFTT, pour la saison à venir, pourrait annoncer de nouvelles mesures qui seraient alors prises en compte.

5.2 Calendrier sportif de la saison 2021/2022

Ce calendrier s'appuie sur le déroulé d'une saison « normale ». Nous y avons toutefois inclus des actions que la LRTT doit absolument mener en cette fin d'année civile. La présence du cadre de Ligue va permettre de mettre en place plus aisément certaines compétitions et actions. Ce calendrier est très fourni et nous espérons pouvoir le suivre au plus près même si nous savons que certains aménagements seront sans doute apportés en cours d'année (salles indisponibles, conditions climatiques, ...).

5.3 Actions de la CRA

Ce point est trop important et mérite une attention particulière. Nous n'aurons pas le temps nécessaire d'en débattre ce vendredi. Aussi une réunion, ne traitant que de ce sujet, sera organisée ultérieurement, avec les personnes intéressées. Il est demandé aux membres du conseil de ligue de faire remonter au secrétaire général et à la présidente leurs appréciations sur chacune des propositions de la feuille de route, afin de pouvoir mieux préparer la réunion sur le sujet.

5.4 Championnat par équipes féminin

Nous restons sur la formule d'une journée unique. Les clubs engageront une ou deux équipes de 3 joueuses à cette occasion.

Jean-Marc JACQUES s'inquiète du manque de féminines en activité sur l'île et surtout de leur « niveau » de jeu. Les perspectives à court terme (JIOI par exemple) ne sont pas réjouissantes car nos jeunes filles qui s'entraînent actuellement sont très loin des standards attendus pour les grandes compétitions.

5.5 Engagement des équipes dans le championnat Mixte par Équipes

Les clubs ont jusqu'au 15 août pour nous confirmer l'engagement de leurs équipes. Voici ce que devraient être les différentes divisions en se basant sur les résultats de la phase 1 de la saison 2020/2021.

Cependant, les responsables présents de St Pierre et du SMTT lors de cette réunion pensent que leurs clubs respectifs vont désengager des équipes. La réflexion est la même pour le club du Tampon.

- R1 : CRE 1, AOR 1, TTT 1, SMTT 1, AOR 2, TTT 2, TTSP 1, CPP 1
- R2 : A2P 1, CRE 2, CPP 2, AOR 3, CDTT 1, TTSP 2, TTT 3, SPORT 1

- R3 : SMTT 2, LMTT 1, AOR 4, CPP 3, TTT 4, AOR 5, TTSP 3, SPORTT 2
- D1 A : SMTT 3, CPP 4, LMTT 2, AOR 7, TTSP 5
- D1 B : TTSP 4, AOR 6, CPP 5, CRE 3, TTT 5

5.6 Circulaire administrative, échéances financières

Suite à un vote dématérialisé du Conseil de Ligue, il a été décidé que :

- Les coûts des licences, la réaffiliation des clubs, l'engagement des équipes, les inscriptions aux compétitions (Finales par Classements, Championnats Vétérans, Critériums, ...) caution, étaient gelés pour cette année.
- Que les clubs devront s'acquitter de 60 % du coût des licences 2020/2021 au 13 septembre 2021 (décision du Conseil de Ligue du 11 mai 2021 par vote dématérialisé).
- La LRTT accorde un rabais exceptionnel de 25 euros sur les engagements des équipes de la saison 2020/2021, retirés de la balance annuelle du 1^{er} juin à destination des clubs (décision du Conseil de Ligue du 11 mai 2021 par vote dématérialisé). On rappelle que le FFTT n'a proposé aucun coup de pouce aux Ligues ou clubs pour cette fin de saison 2020/2021 et ce début de saison 2021/2022 (Cf. dernier courrier du président Gilles ERB).

5.7 Aide aux clubs, mesures prises par la Ligue

La Ligue aide de nouveau les clubs selon quatre axes : l'axe matériel, l'axe administratif, l'axe sportif, l'axe promotionnel.

- Axe matériel : les clubs vont bénéficier des raquettes et balles d'entraînement à destination des jeunes. L'opération « Une table neuve pour deux tables d'occasion » va permettre à 6 clubs de rafraîchir leur parc de tables. On rappelle aussi que les clubs nouvellement créés sont accompagnés.
- Axe administratif : les membres actuels du Bureau, mais également le cadre de Ligue, sont présents pour soutenir les clubs dans leurs démarches administratives (attestations, dossiers financiers, participation aux réunions de clubs ou aux AG, ...).
- Axe sportif : le cadre de Ligue aura une mission très importante auprès des clubs. Il devra notamment améliorer qualitativement et quantitativement le niveau des joueurs des clubs, en particulier les jeunes.
- Axe promotionnel : la détection et la fidélisation des jeunes est notre priorité première. Le cadre de Ligue apportera son expérience et son

soutien aux clubs qui engageront des actions auprès des écoles et des collèges.

6/10

Un débat s'engage sur la « disparition » de compétitions organisées pour les joueurs en Loisir. Si la LRTT a prévu des actions pour les jeunes Loisir cette saison, il n'en est pas de même pour les adultes. Il y a quelques années de cela, les clubs qui proposaient des tournois prévoyaient toujours des tableaux quelques peu innovants, dont ce type de proposition pour les non détenteurs d'une licence traditionnelle. Or, le nombre de tournois ayant drastiquement fondu, les pratiquants concernés n'y trouvent plus leur compte.

La LRTT pourrait aider les clubs qui organisent des tournois et qui proposeraient des tableaux pour les non licenciés (récompenses, ...).

De même l'installation de tables (béton) en extérieur semble être une belle incitation à la découverte et à la pratique du tennis de table. Nous n'avons pas les ressources humaines, pour le moment, pour suivre un dossier qui doit être mené en priorité auprès des municipalités. Nous voyons cependant tout l'intérêt à initier cette action.

5.8 Indemnisations clubs et JA 2021/2022

Tous les montants sont à retrouver dans le document joint. Ils n'évoluent pas pour la saison 2021/2022. Ils seront éventuellement révisés en fonction des décisions pourront être prises lors de la réunion sur le sujet arbitrage.

6. Stages de jeunes en Internat, en Externat, de Féminines

6.1 Jeunes en Internat

Deux stages sont prévus en octobre 2021 et l'autre en janvier 2022. Ils devraient se dérouler pour le premier à St Denis et le second à La Plaine des Cafres. Notre futur cadre sera le maître d'œuvre de ces formations en lien étroit avec la commission sportive de Christophe MOUQUET.

6.2 Jeunes en Externat

10 regroupements annuels sont prévus, sur conseil d'un groupe d'entraîneurs officiant actuellement dans plusieurs clubs.

Nos jeunes ont deux problèmes essentiels : la quantité d'heures d'entraînement par semaine (très inférieure à ce qui est attendu pour afficher des progrès rapides), la diversité et la fréquence de rencontres avec des joueurs extérieurs.

Le premier point peut être réglé en interne, sur le territoire.

6.3 Féminines

Ce point n'a pas été abordé. On va demander à notre futur cadre des propositions afin d'intéresser au mieux nos rares féminines compétitives.

7. Actions Ping au Féminin et Sport Santé Bien-Être

La date du dimanche 28 novembre a été retenue. Voici les actions envisagées à ce jour :

- Atelier Ping Santé
- Fitness Cardio
- Foot massage
- Compétition (binôme joueuse expérimentée, joueuse débutante)
- Sensibilisation 4/7 ans
- Intervention d'un nutritionniste

7/10

Tous les préparatifs sont à organiser et si possible rapidement. La dernière action Ping au Féminin avait rencontré un beau succès. Jessie, Gwendoline, Lyne-May et Isabelle seront les chevilles ouvrières de l'organisation. Dans un premier temps il semble nécessaire de trouver un responsable pour chacun des ateliers présentés ci-dessus.

Le Secrétaire aimerait qu'une vidéo soit produite à cette occasion ; vidéo qui pourrait servir de film promotionnel auprès de nos féminines.

8. Sorties des sélections Jeunes et Adultes

Maxime MYKOLOW nous indique avoir des contacts avec deux ligues : Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Il pense d'autre part qu'il vaut mieux organiser deux sorties pour les jeunes (plutôt qu'une sortie pour les jeunes et une sortie pour les adultes).

L'idéal pendant ces voyages serait que les jeunes intègrent sur la période du séjour une structure compétitive et organisée, et que des rencontres ou des participations à des compétitions soient programmées. Nous avons toutefois un problème avec nos dates de vacances qui ne correspondent pas avec celles de métropole.

L'envoi de 6 à 8 jeunes serait privilégié avec un encadrement assuré par deux personnes (dont le cadre de Ligue).

Les contacts doivent très vite être établis.

En ce qui concerne le Championnat de France des Régions, Maxime estime qu'il n'est sans doute pas nécessaire d'y participer. Très clairement nos jeunes n'ont pas le niveau nécessaire pour affronter, actuellement, l'élite métropolitaine. D'autres actions nous permettraient de monter régulièrement en compétence sans qu'il soit nécessaire d'envoyer nos jeunes dans une compétition trop relevée.

9. Dossier de subvention ANS 2021

Sept clubs ont déposé des dossiers pour 2021, soit un de plus qu'en 2020 (mais un club n'avait pas été doté). La commission de ligue a dans un premier temps évalué les compte-rendus des actions 2020. Elle a approuvé 4 dossiers et en a rejeté un.

Ce sont 3 nouveaux clubs qui ont fait des demandes. On a dénombré 20 actions pour un montant de 50 000 euros réclamés et un total de dépenses global s'élevant à environ 112 000 euros. L'ANS prévoit une somme avoisinant les 20 000 euros pour les clubs et 17 000 euros pour la Ligue. A voir si on pourra obtenir des rallonges.

Il ne faut pas oublier aussi les actions de relance ANS, hors projets sportifs, pour lesquelles des clubs ont demandé des subventions pour l'achat de matériel de prévention COVID.

Les réponses sont attendues.

Mme la Présidente rappelle que La LRTT instruit les dossiers et propose des sommes de subventionnement pour les actions qui semblent méritantes, la FFTT vise les compte-rendus et propose les actions à l'ANS, mais c'est bien au final l'ANS qui prend les arbitrages et décisions finales. Nous espérons en savoir plus début juillet.

10. Innovation présentée par Laurent PEQUIN

Laurent PEQUIN présente le boîtier électronique qu'il a développé (et programmé). Ce dernier est capable de prendre en charge la gestion des scores et partager dynamiquement de l'information : sur des écrans dans la salle, remontée des scores au JA.

Ce boîtier électronique est une aide à l'arbitrage : scores, temps mort, cartons, changements de services, de côté, historique des sets). Un suivi peut même être assuré sur les smartphones des spectateurs (liaison Wi-fi).

Se pose le problème d'un affichage assez grand des informations importantes (score). Il sera sans doute nécessaire de se munir d'écrans plats d'ordinateurs associés à des mini ordinateurs Raspberry.

Nous attendons une démonstration réelle lors d'une prochaine compétition.

11. Questions diverses

- **Achat de matériel de Ligue (hygiaphones, tables d'arbitrage) :** la Ligue est subventionnée pour acheter ce matériel.
- **Achat de trousse à pharmacie :** on s'accorde à dire que ces trousse ne permettent pas de « grandes » interventions en cas de blessure. Elles sont cependant nécessaires, notamment pour les stages et sélections jeunes.

- **Séminaire de Ligue** : prévue initialement le 8 mai, cette date n'est pas retenue. On la décale plus tard ...
- **SPID V2** : la FFTT a lancé des webinaires concernant la manipulation du nouvel outil fédéral. 4 personnes ont suivi les modules administratif et sportif (Fred BERTHIER, Christophe MOUQUET, Maxime MYKOLOW, Marc DUBOURDIEU). Charge à elles de redescendre les informations auprès des clubs. Marc DUBOURDIEU fait partie d'un groupe de relecture des tutoriels qui seront créés à destination des utilisateurs de SPID 2.
- **Création d'un nouveau club, le LMTT** : la section tennis de table du COM ayant été supprimée, les adhérents pongistes ont créé un nouveau club (La Montagne Tennis de Table). Au vu des règlements fédéraux, nous avons un cas de prise d'indépendance d'une section qui assure au nouveau club les anciens droits de la section dissoute.
- **Rappel des décisions du CL par vote dématérialisé** : possibilité d'embaucher un entraîneur et conseiller de Ligue, avis sur la circulaire administrative, modification des conditions d'accès aux championnats de La Réunion Jeunes
- **Politique de la FFTT par rapport à l'Outremer** : Mme la Présidente signale qu'elle est régulièrement en visioconférence avec le groupe Outremer et la FFTT. La dernière réunion qui s'est déroulée le 23 juin a réuni le président de la FFTT, Gilles ERB, la secrétaire générale, Françoise LAPICQUE, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Thomas MONDON et Marc DUBOURDIEU. Elle avait pour thème l'élaboration future d'une nouvelle convention FFTT / DROM (si possible avant la fin de l'année civile). Autant l'annoncer, les représentants de La Réunion sont quelque peu restés « sur leur faim ». Nos propositions ont semblé séduire le président de la FFTT mais l'élaboration de la convention dépendrait étroitement d'un chiffrage financier des actions entreprises par la Ligue. Sans plus de précision.

La volonté fédérale, nette, est de rendre très vite les DROM indépendants de la formation fédérale au niveau 1 (arbitrage, juge-arbitrage, entraîneurs). C'est aussi une de nos pistes de réflexion pour un futur proche. Hélas, nous pourrions voir annulée l'action du mois d'octobre prévue avec la venue d'un cadre pourtant déjà identifié.

La volonté première de la FFTT est d'augmenter le nombre de licenciés et donc de sortir des actions habituelles, tournées vers la performance sportive. La recherche de nouveaux publics, de nouvelles pratiques, prend

10/10

toute son importance désormais (ce que corroborent les orientations de l'ANS en matière de subventionnement).

- **Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil de Ligue** : vendredi 29 octobre 2021, à Bras-Panon.
- **Questions supplémentaires** : Aides aux voyages. La LRTT a des barèmes précis pour les aides financières octroyées. Les joueurs peuvent se rapprocher de leur club, de leur municipalité et éventuellement du Département à condition que la personne désignée (jeune par exemple) fasse partie d'une liste de Haut Niveau qui a été élaborée voici deux ans maintenant.

Utilisation de l'assurance fédérale : on signale un bris de lunettes d'un adhérent pendant un entraînement. Ce dernier doit voir en priorité avec son club pour donner suite à l'action à mener auprès de la MAIF (désormais assureur fédéral). On signale cependant qu'il sera beaucoup plus simple (et sans doute efficace) de passer par son assurance personnelle pour ce genre de désagrément.

Mme la Présidente lève la réunion à 21 h 15.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire

Marc DUBOURDIEU